

Compte rendu de la réunion de concertation du 21 novembre 2013 au Lycée Mistral.

Présents pour le Lycée Frédéric Mistral M. Pierre Alain GLUTRON Proviseur, M. CROS Proviseur Adjoint, M. LEYAT Intendant.

M. Gilles AUTEROCHE Proviseur Lycée Daumier.

M. Christophe ESPARIAT, Adjoint de Direction Collège Privé Ste Anne

M. Paul-Jean CRISTOFARI Adjoint Mairie 6/8.

M.M. Roger BOSREDON, Jean Louis SOUQUET Majors au Commissariat de Police du 8^{ème} Arrt Riverains du Quartier : Mme Joséphine LOSA.

Pour le CIQ Ste Anne : Mmes Viviane COMBALUZIER V/Présidente, Thérèse GRIMA Secrétaire, Mme POURCIN Membre du Bureau, Claude GUILHEM Président, Raymond POURCIN Trésorier

Monsieur Pierre Alain GLUTRON nous reçoit dans son Etablissement le Lycée Mistral pour cette réunion de concertation qui se tient au cours du premier trimestre scolaire depuis plusieurs années. Cette réunion permet une rencontre des responsables des Etablissements scolaires voisins les uns des autres qui se trouvent dans un périmètre limité, à savoir le **Lycée Mistral, le Collège privé Sainte-Anne, le CFA, le Collège et le Lycée Daumier, Ste Bernadette**. L'ensemble représentant environ 2500 élèves, ce qui constitue un impact certain dans ce secteur de notre quartier avec des représentants du Commissariat du 8ème arrondissement, de la Mairie 6/8, du CIQ Sainte-Anne et des voisins ou riverains.

Justement, à cette réunion, les riverains étaient peu nombreux, ce qui est le signe que la plupart des problèmes de voisinage qui étaient évoqués régulièrement au cours des précédentes réunions, sont en nette diminution, ne justifiant plus leur déplacement.

Nous continuerons néanmoins à tenir ce type de réunion car, on n'a rien trouvé de mieux pour régler ou prévenir des incidents de relation, que de se rencontrer.

Même si ces incidents sont en diminution, Monsieur GLUTRON s'est dit préoccupé par celui récent des boîtes aux lettres endommagées de la résidence Le Manoir qui l'a amené à effectuer une démarche au Commissariat du 6/8.

Une nouvelle importante que nous annonce Monsieur GLUTRON, c'est l'affectation récente au lycée Mistral de deux Médiateurs pour les rapports avec le voisinage, faisant partie du dispositif des "emplois jeunes", le CIQ de Sainte-Anne émet le vœu d'être mis en contact prochainement avec eux.

Les priorités actuelles dans ce domaine concernent la résidence le Manoir, l'accès au bus de la RTM et le comportement des élèves à l'intérieur des bus, leur présence en nombre entre 12 heures et 14 heures au magasin Casino.

Des dispositions ont été prises par la Direction de Mistral pour éviter les nuisances relatives aux nombreux élèves qui sortaient de l'établissement et occupaient l'espace situé devant le portail d'entrée boulevard Sainte-Anne pour fumer une cigarette.

Les sorties des élèves sont donc beaucoup plus limitées qu'auparavant.

Monsieur AUTEROCHE Proviseur du lycée Daumier, ainsi que tous ses Collègues ont rappelé que lorsque des incidents se produisent à l'extérieur d'un établissement les témoins ou riverains doivent appeler la Direction de ceux-ci afin que qu'elle soit au courant.

Les représentants de la Police en ont fait de même en précisant que les renseignements fournis permettent d'enrichir leur fichier ce qui augmente l'efficacité et la rapidité de traitement lorsqu'une enquête est ouverte.

Monsieur CRISTOFARI Adjoint à la Mairie 6/8 nous a précisé que la vidéo-protection se développe à Marseille et qu'il faudrait prendre contact avec l'Adjointe à la Mairie de Marseille, Mme POZMENTIER, chargée de ces questions pour savoir si les radars sont prévus autour des Etablissements scolaires en 2014 ou 2015 dans nos Quartiers.

C'est l'occasion à chacune de ces réunions de procéder à une revue d'effectifs. La fréquentation de nos écoles collèges et lycées serait plutôt en baisse sur la période récente.

Le lycée Mistral se situe actuellement un peu en dessous de 500 élèves.

Le lycée Daumier comporte 900 élèves, le Collège Daumier 720. Le CFA entre 250 et 300. Le Collège Privé 240, l'estimation pour Sainte Bernadette, à défaut d'éléments précis, serait de l'ordre de 250 à 300, ce qui représente bien environ les 2500 élèves mentionnés au début de ce compte rendu, ce qui est assez important dans un périmètre restreint, ce dont les habitants du quartier doivent bien avoir conscience dans leur appréciation.

Cette notion est mise en exergue dans la "**Charte CIQ-Etablissements scolaires**" qui constitue un **document de référence** à disposition des Elèves, des parents d'Elèves, des Directions de ces Etablissements et des habitants du Quartier.

Enfin les participants se sont réjouis d'apprendre du Proviseur de Daumier qu'un accord était enfin intervenu entre son Etablissement et le SMUC permettant au grand club sportif de notre Quartier, d'utiliser, en dehors des temps scolaires, les installations du gymnase de DAUMIER, récemment rénové et remis aux normes par le Conseil Régional PACA ce qui a représenté un investissement non négligeable.

Claude Guilhem